

Préparation aux épreuves d'entrée en I.F.S.I. pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue

Ce cycle de formation s'adresse aux :

Candidats relevant de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L. 6311-1 du code du travail*, et **justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale** à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

* [article L. 6311-1 du code du travail](#) : *La formation professionnelle continue a pour objet de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des travailleurs, de permettre leur maintien dans l'emploi, de favoriser le développement de leurs compétences et l'accès aux différents niveaux de la qualification professionnelle, de contribuer au développement économique et culturel, à la sécurisation des parcours professionnels et à leur promotion sociale.*

Elle a également pour objet de permettre le retour à l'emploi des personnes qui ont interrompu leur activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants ou de leur conjoint ou ascendants en situation de dépendance.

***Responsable pédagogique:** M DECROCK, Directeur de l'Institut de Formation des Infirmiers, des Aides-Soignants et des Cadres de santé Georges DAUMEZON

Formateur responsable : M. Jean WALLON, cadre de santé formateur,
MASTER en ingénierie des formations en santé

***Objectifs:**

Préparer les candidats à l'examen d'admission :

- Un entretien de 20 minutes portant sur l'expérience professionnelle du candidat. Cet entretien s'appuie sur la remise d'un dossier permettant d'apprécier l'expérience professionnelle, le projet professionnel et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle, comprenant la copie d'une pièce d'identité, le(s) diplôme(s) obtenu(s), l'(les) attestation(s) employeur(s) et attestations de formations continues, un curriculum vitae et une lettre de motivation. Cette épreuve est notée sur 20 points.
- Une épreuve écrite comprenant une sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social et une sous-épreuve de calculs simples. Chaque sous-épreuve d'une durée de 30 minutes est notée sur 10 points.
Une note inférieure à 8/20 à l'une des deux épreuves est éliminatoire. Pour être admis, les candidats doivent obtenir un total d'au-moins 20 sur 40.

***La formation est assurée par**

- des cadres de santé,
- un professeur en français
- un professeur en mathématiques,

L'Institut s'engage à :

- Mettre en œuvre les moyens théoriques pour atteindre les objectifs visés dans la plaquette de présentation,
- Mettre en place des moyens d'évaluation de la qualité des dispositifs pédagogiques.

CALENDRIER et HORAIRES PREVISIONNELS

- Lundi 16 décembre 2024 - 8h30-12h30 et 13h30-16h30
 - Mardi 17 décembre 2024 - 8h30-12h30 et 13h30-16h30
 - Mercredi 18 décembre 2024 - 8h30-12h30 et 13h30-16h30
 - Jeudi 19 décembre 2024 - 8h30-12h30 et 13h30-16h30
 - Vendredi 20 décembre 2024 - 8h30-12h30 et 13h30-16h30
 - Lundi 13 janvier 2025 - 8h30-12h30 et 13h30-16h30
- (TOTAL : 42h00)

COÛT: 300 €uros (trois cents euros), à régler à l'inscription par chèque bancaire à l'ordre de « Institut de formation G.Daumezon ».

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: Jeudi 12 décembre 2024

**Le nombre de places étant limité à 15,
les inscriptions seront faites par ordre d'arrivée**
La formation ne sera pas mise en œuvre s'il y a moins de 5 participants.

Vous trouverez les conditions générales de formation sur notre site internet www.institut-formation-daumezon.fr - Rubrique L'IFGD / Qualité

LIEU DE LA FORMATION : Institut G.Daumezon à Saint-André-lez-lille
Site de l'EPSM de l'agglomération lilloise (Bâtiment H à côté de la chapelle)
1 rue de Lommelet 59350 SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE

Le foyer étudiants est à votre disposition pour y déjeuner (repas à apporter de chez vous – micro-ondes sur place) ou vous pouvez prendre vos 5 repas de la semaine au self du personnel pour un coût total de 30 € (réglable par espèces ou chèque bancaire à l'ordre de « Régie recettes tickets repas EPSM » -

Attention : paiement séparé de l'inscription à la formation)



Entrée Site de Saint-André-lez-Lille
1 rue de Lommelet, 59350 Saint-André-lez-Lille

En venant de l'autoroute A25

Dunkerque/Lille :

- Sortie autoroute A25 N°7 : Lomme
- Roclade Roubaix/Tourcoing
- Sortie N°8 - Saint-André/La Cessole
- au Burger King, à droite
- au 2ème feu à gauche
- l'Établissement se trouve tout droit avant le croisement rue Général Leclerc

En venant de Lille

Prendre la D750 direction Ypres
Lambersart / Saint-André-lez-Lille

En venant de Roubaix

Prendre la Rocade Nord Ouest
Sortie 9 puis prendre la D949
direction Saint-André-lez-Lille

Coordonnées GPS

Latitude 50.6665989
Longitude 3.04809990000011

En bus

Ligne 50 et Corolle - Arrêt St Jean de Dieu
Liane 1, ligne 90 et Corolle - Arrêt Lommelet

**BULLETIN D'INSCRIPTION « Préparation aux épreuves d'entrée en I.F.S.I.
pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue »**

Session du 16/12/2024 au 20/12/2024 et 13/01/2025

A renvoyer au plus tard le **Judi 12 décembre 2024** à

l'Institut de Formation G.DAUMEZON

1 rue de Lommelet - BP 4- 59871 SAINT-ANDRE CEDEX

Tél: 03 28 37 45 60 - Fax: 03 28 37 45 69

institut.daumezon@ghtpsy-npdc.fr

NOM PATRONYMIQUE :

NOM d'USAGE :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone fixe : Portable :

Mail :@.....

RQTH ou Situation d'handicap (Référente handicap de l'Institut : Johanne Sanchez

☎ 03.28.37.45.62)



Derniers diplômes obtenus et années d'obtention :

Année :

Année :

Dernières formations suivies :

Année :

Année :

Expérience professionnelle (dates et emplois occupés) :

.....

.....

.....

.....

Activité professionnelle actuelle : Oui Non

Si oui, précisez :

**Ce bulletin doit être accompagné d'un chèque de 300 euros,
à l'ordre de l'Institut de Formation G. Daumezon.**

Si vous souhaitez déjeuner au self du personnel, prévoir votre paiement le 1^{er} jour de formation.